

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 94 (1958)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

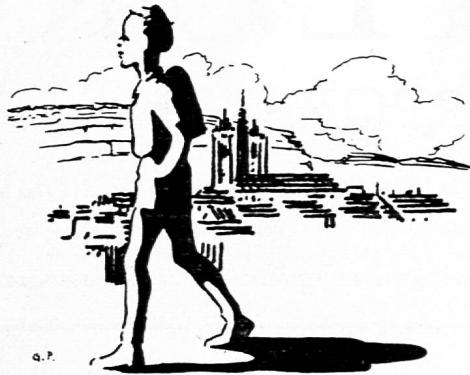
Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
 PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Maison unterwaldienne à Stans

(Photoglob Zurich)

Partie corporative

La page du Congrès**Les congrès se suivent...**

« Les congrès, c'est toujours pareil, m'a déclaré Anselme, avec un sourire entendu ; quand on en a vu un, on les a tous vus ! »

— Sans doute, nos réunions quadriennales comportent un programme traditionnel, comme toutes les réunions de société, et c'est nécessaire ; en effet, si, pendant quelques heures, le congrès s'amuse, il en est bien d'autres pendant lesquelles il travaille. D'ailleurs, au cours de ces vingt dernières années, ce programme s'est allégé de tout ce qu'il contenait de strictement administratif : c'est maintenant l'assemblée des délégués qui goûte le rapport présidentiel, qui épingle celui du trésorier, qui entend ceux des rédacteurs et qui procède aux élections statutaires.

Mais, ce qui est beaucoup plus important et intéressant, c'est que chacun des congrès a sa physionomie propre. Ses traits en sont déterminés d'abord par le génie particulier de chaque canton — ici, on est grave et solennel, là, enjoué et libéré du protocole —, par le talent des organisateurs, par le ton du rapport général, par la qualité des interventions, et aussi par la période que nous traversons, période de crise ou de prospérité, sans compter de nombreux impondérables qui n'en agissent pas moins... En bref, on pourrait écrire un historique de nos congrès, où en faisant abstraction des sujets traités et du talent des orateurs, on arriverait à caractériser chacune de nos assises.

— Je t'arrête ici, m'a interrompu Anselme. (Jusqu'ici le soin de bourrer savamment sa pipe et de l'allumer l'avait suffisamment occupé pour me laisser dire une aussi longue période). Que les sujets soient traités en toute conscience, je te l'accorde, mais n'est-ce pas se donner beaucoup de peine pour un mince résultat ?

— On a déjà dit et répété, lui retorquai-je, que nos congrès constituent devant l'opinion publique, une affirmation de la volonté et des aspirations du corps enseignant, et plus nombreux seront les participants, plus efficace sera le poids de leur affirmation. Ensuite, en y assistant, on apprend à se connaître et à se sentir les coudes. Ta classe te cause des soucis, une méthode ou un programme te posent des problèmes, mais comme chacun, tu as tendance à oublier que tes collègues sont aux prises avec les mêmes préoccupations ; à les sentir partagées, elles te paraîtront plus légères, et les solutions d'autrui peuvent présenter, pour toi aussi, quelque intérêt.

— Oui, mais, bougonne Anselme, ce sont toujours les mêmes sujets qui reviennent périodiquement.

— C'est évident ; c'est la vie elle-même qui, constamment nous remet en face des mêmes réalités ; mais les circonstances changent et les réponses à nos questions changent avec elles. Les problèmes de la discipline ne se résoudront plus aujourd'hui, comme il y a trente ans.

Enfin, les tentatives d'obtenir des résultats pratiques à la suite de nos congrès sont devenus plus efficaces qu'autrefois ; il ne suffit plus aujourd'hui d'adopter avec enthousiasme des thèses généreuses pour que tout le monde soit satisfait ; pour ne te donner qu'un exemple, la guilde de documentation est sortie d'un des vœux d'un congrès.

Vois-tu, Anselme, la SPR et ses assemblées, ce n'est pas l'affaire uniquement des comitards ou d'une coterie, c'est la chose de tous et dans la mesure où tous répondront : « Présent » au congrès, nous pourrons dire que nous aurons bien travaillé pour le bien de l'école, ce qui sous-entend et le bien des élèves et celui de leurs maîtres : on arrive assez vite à la notion du pays tout entier.

G. W.

Cinéma muet

On achèterait d'occasion un appareil de cinéma muet de 16 mm. pour une petite école.
Faire offres détaillées sous chiffre 3696 à l'imprimerie Corbaz, à Montreux.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE : *La page du Congrès : Les congrès se suivent... — Commission romande des moyens d'enseignement. — Comptes SPR 1956 et 1957. — Vaud : Cérémonie de remise des brevets. — Allocution de M. Pierre Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes. — Exposition : Leçons de choses et sciences. — L'esprit et la lettre. — A propos d'un article fâcheux. — Protection des groupes d'enfants en cas de catastrophes. — Université populaire. — Genève : L'UIG chez Gardy. Football (rappel). — UIG : Visite de la SIP. — Caisse maladie et invalidité des instituteurs genevois. — Assemblée annuelle de la Caisse maladie. — UIG : Thé des correspondantes. — Rapport de la présidente. — Neuchâtel : Parmi nos membres. — La semaine de cinq jours. — Extraits des rapports de section. — Pharmacie scolaire. — Echanges d'albums avec l'étranger. — Jura bernois : Assemblée annuelle de la section jurassienne de la Société des maîtres aux écoles moyennes. — L'enfant épileptique.*

Commission romande des moyens d'enseignement

Séance du 22 février 1957
au Buffet de la gare de Lausanne

Présidence : M. André Chablot.

Sont présents : Pour le Jura bernois : MM. Jeanprêtre et Cramatte ; pour Neuchâtel : MM. Jeanneret et Perret ; pour Fribourg : M. le chanoine Pfugl ; pour le Valais : M. Michelet ; pour Genève : Mlle Rosset, MM. Böhlsterli et Sangsue ; pour Vaud MM. Martin et Vuille. MM. Neuenschwander et Pulfer représentent la SPR.

Conformément aux décisions prises à la séance du 7 décembre 1957, les délégués présentent le matériel utilisé dans les différents cantons, particulièrement dans le domaine du vocabulaire. Il y a là le résultat intéressant d'un travail considérable, témoignant de l'esprit de recherche de nombreux collègues ou groupes de travail. Les cantons mettent à la disposition des maîtres certains manuels fort bien faits qui toutefois ne se rapportent pas à tous les degrés de l'enseignement. Il semble que la commission pourrait combler une lacune et préparer un outil dont le besoin se fait sentir. Il faudrait qu'il tienne compte spécialement des difficultés particulières aux classes de villages, à plusieurs degrés.

L'évolution de l'enseignement du vocabulaire est examinée. On évoque ces bons vieux manuels Pautex, Pache et Vignier, qui ont donné à des générations des bases limitées mais solides. Toutefois, de telles méthodes sont dépassées et l'on ne peut plus aujourd'hui se satisfaire de listes ou de textes artificiels. Le vocabulaire se tire de l'enseignement ou de morceaux littéraires.

Les vues, très divergentes, des membres de la commission, sur la forme à donner à l'ouvrage, reflètent certainement la variété des besoins et des tempéraments. Pourtant, un travail basé sur le plan suivant pourrait rencontrer l'accord de tous :

1. Centre d'intérêt illustré par un ou plusieurs textes de valeur ;
2. Liste complémentaire de mots (voc. fondamental) ;
3. Nombreux exercices pour l'acquisition de ce vocabulaire.

La commission unanime veut éviter toute recherche dépassant le niveau des élèves primaires.

Une commission restreinte, comportant un délégué par canton, se réunira le 19 avril pour entreprendre l'élaboration de quelques leçons types basées sur des centres d'intérêt.

La séance a duré de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Comptes SPR 1956 et 1957**A. RÉSUMÉ ANNUEL**

| | 1956 | 1957 |
|---|------------------|------------------|
| <i>Recettes :</i> | | |
| 1. Cotisations et abonnements | 40 782.90 | 44 922.30 |
| 2. Sociétés d'assurance | 291.50 | 301.55 |
| 3. Intérêts | 429.90 | 415.67 |
| 4. Divers | 899.85 | 1 303.15 |
| 5. Congrès de Montreux | 6 286.40 | 300.— |
| <i>Totaux</i> | 48 690.55 | 47 242.67 |
| <i>Dépenses :</i> | | |
| 6. Impression de l'Éducateur | | |
| Imprimerie | 24 576.35 | 29 548.90 |
| Clichés | 414.90 | 1 376.10 |
| 7. Rédacteurs et collaborateurs | 7 875.10 | 9 146.75 |
| 8. Séances du Comité et assemblées des délégués | 2 286.40 | 1 869.50 |
| 9. Frais d'administration et honoraires du Comité central | 1 929.40 | 2 446.95 |
| 10. Frais de rédaction | 301.10 | 319.30 |
| 11. Délégations | 1 318.80 | 1 194.15 |
| 12. Subventions | 1 201.35 | 880.— |
| 13. Divers | 388.05 | 1 291.25 |
| 14. Congrès de Montreux | 7 568.25 | — |
| <i>Totaux</i> | 47 859.70 | 48 072.90 |
| 1956 Boni d'exercice | | 830.85 |
| 1957 Déficit d'exercice | | 830.23 |

B. FONDS DE RÉSERVE SPR

| | 1956 | 1957 |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| 1. Carnet d'épargne No 597049 | 13 531.88 | 13 785.60 |
| 2. Intérêts du dit carnet | 253.72 | 258.48 |
| 3. Titres | 10 120.— | 10 120.— |
| <i>Totaux</i> | 23 905.60 | 24 164.08 |

C. BILAN

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Fonds de réserve | 23 905.60 | 24 164.08 |
| En caisse ou en dépôts | 14 714.15 | 13 883.92 |
| <i>Fortune nette</i> | 38 619.75 | 38 048.— |
| Augmentation 1956 | 1 084.57 | |
| Diminution 1957 | | 571.75 |
| <i>CAISSE DE SECOURS</i> | | |
| <i>A. Résumé des comptes</i> | | |
| <i>Recettes</i> | | |
| Intérêts des obligations | 398.60 | 413.— |
| Rétrocession impôts anticipés | 192.05 | 191.90 |
| Vente d'un droit de souscription | —.— | 97.50 |
| <i>Totaux</i> | 590.65 | 702.40 |
| <i>Dépenses</i> | | |
| Secours accordés | 400.— | 350.— |
| Droit de garde CFV | 14.60 | 12.80 |
| <i>Totaux</i> | 414.60 | 362.80 |
| <i>B. Fonds de réserve</i> | | |
| 1956 | 1957 | |
| Carnet d'épargne No 317.386 | 8 486.20 | 8 928.83 |
| Intérêts du dit carnet | 163.23 | 167.41 |
| Solde carnet d'épargne « Fonds d'entraide » | 279.40 | —.— |
| Obligations CFV | 17 000.— | 17 000.— |
| Actions CFV (valeur d'achat) | 1 390.— | 1 390.— |
| Versement sur carnet No 317.386 | | 2 000.— |
| <i>Totaux</i> | 27 318.83 | 29 486.24 |
| <i>C. Bilan</i> | | |
| Fonds de réserve | 27 318.83 | 29 486.24 |
| En caisse ou en dépôts | 2 557.15 | 896.75 |
| <i>Totaux</i> | 29 875.98 | 30 382.99 |
| Augmentation | 618.68 | 507.01 |

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| PUBLICATIONS DE L'EDUCATEUR | 1 9 5 6 |
| Carnet d'épargne No 177.866 | 638.38 |
| Intérêts du dit carnet | 11.96 |
| Solde débiteur du compte «Guilde» | 4 235.47 |
| Etat « débiteur » 1956 | 3 585.13 |
| <u>Totaux</u> | <u>4 235.47</u> |

| | |
|-----------------------------------|--------|
| 1 9 5 7 | |
| Carnet d'épargne No 177.866 | 650.34 |
| Intérêts du dit carnet | 12.19 |
| En caisse ou en dépôts | 172.26 |
| <i>Etat à fin d'exercice 1957</i> | 834.79 |

| | |
|--|---------------|
| FONDS D'ENTRAIDE (instituteurs victimes de la guerre) | 1 9 5 6 |
| Carnet d'épargne No 468.568 | 278.45 |
| Intérêts du dit carnet | —.95 |
| Transfert à « Caisse de secours » carnet No 317.386 | 279.40 |
| <u>Totaux</u> | <u>279.40</u> |

| | | |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| FONDS DES CONGRÈS | 1956 | 1957 |
| Carnet d'épargne No 450.885 | 2 321.25 | 2 378.35 |
| Intérêts du dit carnet | 43.50 | 41.70 |
| Versement impôts anticipés | 13.60 | 14.50 |
| <u>Totaux</u> | <u>2 378.35</u> | <u>2 434.55</u> |

| | |
|--|----------|
| Avance au « Congrès de Genève de 1958 » | 1 000.— |
| <i>Solde carnet d'épargne</i> | 1.484.55 |

| | |
|---|------------------|
| RECAPITULATION 1956 | 1957 |
| Fortune SPR | 38 619.75 |
| Caisse de secours | 29 875.98 |
| Fonds des Congrès | 2 378.35 |
| Publications de l'Educateur | 834.79 |
| <u>Totaux</u> | <u>70 874.08</u> |
| Publications de l'Educateur en 1956 « solde débiteur » | 3 585.13 |
| <i>Fortune totale</i> | 67 288.95 |
| | 70 700.33 |

Corseaux, ce 1er février 1958.

Le trésorier : André Pulfer.

Les vérificateurs soussignés, réunis le 15 mars 1958 à Lausanne, ont procédé à un pointage minutieux des écritures, au contrôle des pièces comptables et des titres. Ils en ont constaté l'exactitude et la clarté. Ils félicitent le trésorier de la Romande de la parfaite tenue de ses comptes et de la conscience qu'il a apportée à sa tâche. Contrairement aux Ecritures, le Doit n'ignore point l'Avoir comme la droite le fait de la gauche.

Pour la SPV, le caissier : (signé) A. Rochat.
Pour l'UIGM/Genève : (signé) P. Haubrechts.

| | | |
|---|------------------|------------------|
| COMPTE « EDUCATEUR » | 1956 | 1957 |
| Abonnements et cotisations des sections | 40 782.90 | 44 922.30 |
| <i>Recettes :</i> | | |
| Les 4/5 des cotisations ci-dessus | 32 626.32 | 35 937.84 |
| De l'Imprimerie Corbaz : | | |
| Abonnements | 3 418.50 | 3 554.60 |
| Publicité, le 65 % | 12 958.70 | 15 879.60 |
| <i>Recettes totales</i> | <i>49 003.52</i> | <i>55 372.04</i> |

| | | |
|---|------------------|------------------|
| <i>Dépenses :</i> | | |
| Factures Imprimerie Corbaz, impression et expédition | 40 953.55 | 48 983.10 |
| Clichés | 414.90 | 1 376.10 |
| Honoraires rédacteurs et collaborateurs | 7 875.10 | 9 146.75 |
| Frais de rédaction | 301.10 | 319.30 |
| <i>Dépenses totales</i> | <i>49 544.65</i> | <i>59 825.25</i> |
| <i>Déficit :</i> | <i>541.13</i> | <i>4 453.21</i> |

| EFFECTIFS DE LA SPR | | 1956 | 1957 |
|-----------------------------------|-----|------|------|
| Vaud : SPV | | 1651 | 1740 |
| Neuchâtel : SPN | | 347 | 381 |
| Jura bernois : SPJ | | 674 | 680 |
| Genève : UIG Messieurs | 164 | 165 | |
| UIG Dames | 216 | 218 | |
| UAEE | 79 | 79 | 459 |
| Valais : UPPV | | 6 | 6 |
| Membres d'honneur SPR | | 2 | 1 |
| Membres individuels SPR | | 6 | 6 |
| <i>Total des membres</i> | | 3145 | 3276 |
| Abonnés individuels à l'Educateur | | 253 | 263 |

| GUILDE DE DOCUMENTATION | | 1956 | 1957 |
|--|------------------|------------------|----------|
| <i>Encaissements :</i> | | | |
| Février | | 813.80 | 1 347.85 |
| Mars | | 1 802.80 | 1 079.35 |
| Avril | | 1 631.— | 643.15 |
| Mai | | 1 490.25 | 2 474.60 |
| Juin | | 1 382.95 | 1 438.45 |
| Juillet | | 1 091.05 | 1 172.70 |
| Août | | 243.90 | 306.40 |
| Septembre | | 990.— | 950.65 |
| Octobre | | 1 609.55 | 751.75 |
| Novembre | | 2 670.60 | 4 143.80 |
| Décembre | | 1 292.60 | 1 553.10 |
| Janvier | | 579.70 | 708.55 |
| Remboursements | | 122.65 | 272.15 |
| Remboursement de l'impôt anticipé | | 3.90 | 3.98 |
| Guide pour l'emploi du matériel expérimental | | —.— | 3 800.— |
| <i>Totaux</i> | <i>15 724.75</i> | <i>20 646.48</i> | |

| | | | |
|---|------------------|----------------------------------|-----------|
| <i>Dépenses :</i> | | | |
| Impressions, vues, brochures, fiches, etc. | 16 788.35 | 10 796.75 | |
| Clichés pour projection fixe | 309.20 | 1 142.30 | |
| Clichés pour impression | 163.70 | 898.60 | |
| Fournitures, enveloppes, cartons, bulletins, frais d'administration | 546.80 | 459.05 | |
| Achat d'une armoire pour matériel | 276.— | —.— | |
| Frais d'envoi | 583.15 | 603.— | |
| Frais de rappels | 31.45 | 68.80 | |
| Honoraires des collaborateurs, tri de fiches | 677.— | 1 120.25 | |
| Honoraires des administrateurs | 1 100.— | 1 150.— | |
| <i>Totaux</i> | <i>20 475.65</i> | <i>16 238.75</i> | |
| <i>1956</i> | | <i>1957</i> | |
| Dépenses | 20 475.65 | Recettes | 20 646.48 |
| Recettes | 15 724.75 | Dépenses | 16 238.75 |
| Solde débiteur | 4 750.90 | Solde créancier | 4 407.73 |
| moins solde créancier au 1. 2. 56 | 515.43 | moins solde débiteur au 1. 2. 57 | 4 235.47 |
| Solde débiteur | 4 235.47 | Solde créancier | 172.26 |

VAUD

Cérémonie de remise des brevets

De M. le conseiller d'Etat aux parents de la plus humble condition sociale ; de MM. les chefs de service aux papas illuminés de fierté ; du corps professoral aux mamans émues et souriantes ; et cette jeunesse qui ne cherche pas à cacher ses réactions, tout concourt à donner à cette cérémonie ses deux aspects de gravité et de détente qui la rendent si sympathique. Et cette diversité est l'image même de notre corporation, et une de ses forces : citadins, campagnards, vignerons, montagnards ; enfants de régents, de paysans, d'ouvriers, de fonctionnaires : comme les chocs des molécules d'un gaz chauffé engendrent une force qu'il s'agit de canaliser, ainsi les heurts de nos conceptions créent notre dynamisme, que nous devons savoir diriger utilement.

De l'allocution de M. le directeur Zeissig, je citerai (de mémoire, donc sans garantie d'exactitude) : L'Ecole normale prépare des hommes et des femmes qui ne soient pas trop tôt satisfaits, mais qui, leur carrière durant, repenseront les problèmes et s'interrogeront sans cesse... Nous vous avons montré le chemin à suivre, à vous d'acquérir l'amour du métier... (D'Amérique :) Certes, pour enseigner l'arithmétique à John, il faut connaître l'arithmétique, mais ne faut-il pas surtout connaître John ?... Voir l'avenir à travers le monde désorienté du moment : tel doit être le souci de l'éducateur...

Je ne dirai rien que : Bravo sur toutes les lignes, de peur de déflorer ces paroles magnifiques.

Quant à l'allocution de M. Oguey, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, le manque de place nous a obligé à en retarder la publication. Nous nous en excusons auprès de M. Oguey et auprès de nos collègues.

P. B.

Allocution de M. Pierre Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes

Mesdames, Messieurs,

Ma première pensée aujourd'hui s'adresse au corps enseignant des Ecoles normales et à son Directeur qui cette année comme les précédentes, ont fait preuve d'un inlassable dévouement. Périodiquement, on reparle de la pénurie d'instituteurs, et il serait fastidieux de répéter ici ce que j'ai dit à plusieurs reprises à ce sujet. Ce qu'il faut souligner, c'est que l'Ecole normale fait tout ce qui est en son pouvoir de faire et qu'ainsi, à raison d'une trentaine environ par année, les vides se comblient. A peu de choses près, toutes les classes sont tenues et l'on peut entrevoir que, dans deux ans, elles seront toutes pourvues de leurs titulaires réguliers. Ce résultat est dû à vos efforts, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les Professeurs, et je vous en exprime la reconnaissance du Département, du Conseil d'Etat et du peuple vaudois tout entier.

Mesdemoiselles et Messieurs les brevetés de la volée 1958,

Je vous félicite d'arriver au terme de vos études et d'avoir conquis le brevet pour lequel vous avez travaillé assidûment pendant quatre ans. Au moment où vous entrez dans la carrière, l'une des plus belles qui soient, je voudrais vous entretenir un instant du monde dans lequel vivent vos enfants et de celui dans lequel ils seront appelés à vivre.

L'école est plus difficile à tenir aujourd'hui qu'autrefois. Jadis, mis à part le cas du maître débutant ou totalement incapable, l'autorité était admise, la discipline aisée, l'obligation de travailler indiscutée. Il existait une hiérarchie où l'enfant avait sa place, où les adultes, parents et maîtres avaient un rang supérieur et se sentaient solidaires.

De nos jours, un air d'anarchie a pénétré dans bien des foyers. A la libération des enfants, libres de parler, de discuter, de circuler, d'avoir de l'argent de poche et d'en disposer à leur guise, à cette indépendance de comportement qui est une excellente chose à condition d'être limitée, s'est ajoutée malheureusement une méconnaissance des valeurs et des situations relatives. Et cela peut nous mener fort loin.

Laissez-moi vous raconter la visite que me firent il y a quelques mois deux dames fort aimables, pédagogues mandatées par un gouvernement (ou une association, je ne m'en souviens plus) des Etats-Unis d'Amérique pour enquêter dans nos divers pays et cantons sur l'éducation des filles et l'enseignement ménager ; l'une d'un certain âge, l'autre d'un âge incertain, pourvues les deux de lunettes dont les verres rigoureusement anastigmates rendaient plus clair un regard interrogateur, mais où perçait un incontestable mépris pour notre vieille Europe et ses méthodes.

Après les compliments d'usage, et avant leur tournée d'information sous la conduite de ces guides incomparables que sont Messieurs les chefs de service, Messieurs les inspecteurs et directeurs et Mesdames les inspectrices, nous avons échangé quelques propos. De l'école, nous avons passé à la famille, de la famille à la Société ! Ces dames s'effrayaient de l'accroissement inquiétant de la criminalité enfantine, aux USA, et à juste titre ; mais elles s'étonnaient de voir notre pays en être quasiment dépourvu, sentiment qui me parut moins légitime. Je m'efforçai, en termes fort diplomatiques, de relever quelques différences, si visibles, entre la manière de travailler et de vivre dans nos deux pays, là-bas les parents trop occupés pour s'occuper de leur progéniture, laquelle mange et boit ce qu'elle veut, lit des magazines où le crime est roi, s'achète sans contrôle des publications obscènes et des pistolets à répétition, balles comprises, et les familles de chez nous où l'enfant sait encore que certaines choses sont obligatoires, d'autres permises et d'autres défendues.

— « Mais alors, répliqua le chœur à deux voix qui me faisait face, que faites-vous de la personnalité de l'enfant, de son épanouissement, de sa joie de vivre, etc., etc. »

Mettez ensemble Jean-Jacques Rousseau, Freud et quelques autres, faites-en un Reader's Digest et vous aurez une idée de ce plaidoyer.

Finalement, un peu énervé tout de même par les attaques d'un régime familial dont elles ne contestaient pas le résultat, j'ai fini par dire : « Mesdames, je ne discute pas de vos écoles, dont beaucoup sont excellentes, mais j'essaie de déceler les causes du mal terrible que vous citez, et je les résumerai en un mot. Chez nous, un enfant de cinq ans est un futur citoyen suisse mais, sans être plus malheureux que les vôtres, il est traité en enfant de cinq ans ; chez vous, à cinq ans, il est déjà traité en citoyen américain, avec une liberté dont il ne sait pas se servir ».

Nous n'en sommes pas encore là, mais nous y allons, et en face d'une démission progressive de la famille de sa mission éducative, la tâche de l'école est plus grande et plus difficile.

Vous rencontrerez d'autres obstacles encore, dus à l'ambiance dans laquelle vivent nos enfants ; les spectacles de la rue, les étalages de nos kiosques, les illustrés à scandales et à sensation, le cinéma, la radio, et bientôt la télévision, qui pénètrent dans nos villages les plus reculés. Toutes choses qui ne sont pas faites pour eux ou du moins, si l'on veut leur en donner, des illustrés, des auditions ou des spectacles à doses soigneusement choisies et pesées.

Car le monde futur, et ce futur a déjà commencé, promet d'être la plus merveilleuse machine à décervelage, pour employer le mot du Père Ubu, qu'on puisse imaginer ; moins par le mauvais usage que le simple abus, régulier, parfois imprudent, de choses qui pourraient être bonnes.

Les plus graves dangers menaçant l'humanité ne sont pas toujours ceux dont on parle le plus, et dans bien des domaines.

Prenez l'exemple le plus actuel qui soit, celui de l'énergie atomique, dont la libération permet de concevoir et de construire des bombes capables d'anéantir un peuple tout entier. On voudrait faire cesser les explosions expérimentales, détruire des stocks, instituer un contrôle international. On tremble à la pensée de ce qui pourrait arriver. Le grand danger n'est pas là. Hors le risque du geste d'un fou aussi inconscient qu'un enfant jouant dans une grange pleine avec des allumettes, je ne crois pas à la guerre atomique.

En revanche, l'utilisation pacifique, industrielle ou même médicale de la désintégration de l'atome et des substances radioactives entreprises sans précaution peut avoir des conséquences incalculables. Certaines substances radioactives ont une durée de plus de 10 000 ans. Imaginez qu'une industrie ait comme résidus des matières de ce genre, qu'on les enferme dans des vases absolument étanches enfouis dans la terre ou jetés dans le fond des mers. Dans vingt siècles, durée de l'ère chrétienne, un archéologue ou un explorateur curieux peut ouvrir ce coffre maudit et libérer de quoi tuer des centaines ou des milliers d'hommes, vos descendants, ceux à qui fut transmise, de génération en génération, une parcelle de votre vie. Mais aussi, ces matières radioactives, aujourd'hui si répandues en de multiples usages, peuvent avoir, par leur intensité locale ou leur action répétée, une influence biologique, des effets génétiques, et donner naissance à une série de monstres humains.

Le danger est si grand qu'aujourd'hui même, à Lausanne, se tient un congrès international de savants dont le but est d'étudier ces phénomènes et d'en éviter les conséquences nuisibles.

Cet exemple (vous voyez qu'il est actuel) vous fera comprendre ma pensée, car je ne suis opposé à aucun des moyens d'information, de diffusion ou de distraction dont j'ai parlé tout à l'heure, au contraire. Je ne crois pas qu'un enfant qui lit un mauvais illustré, par hasard, en soit marqué pour la vie, ou que la vision d'un film de gangster l'amène au crime.

Je crois en revanche à l'effet nocif à doses répétées, sur les adultes et non seulement sur les enfants, des films les plus beaux comme des émissions les plus anodines. Car le cerveau s'habitue à recevoir sans jamais rien donner. C'est l'affaiblissement de la faculté d'attention, l'engourdissement de la faculté de réflexion. Souvent, c'est une ingestion sans digestion, il n'en reste rien. Chose plus grave encore, l'esprit critique s'émousse, et le discernement. On ne choisit plus un film, on va au cinéma, deux ou trois soirs par semaine. On laisse la radio ouverte toute la journée, fond sonore des repas de famille, on reste croché à son écran jusqu'à la fin du programme, dans le café où autrefois

on pouvait causer, dans la chambre où autrefois on pouvait lire, ou jouer.

Ainsi va se former un type d'homme que la machine aura libéré de ses efforts physiques, que la mécanisation des bureaux, l'automation et les machines électroniques auront déchargé de besognes fastidieuses, dont les heures de travail obligatoire diminueront, et c'est heureux, mais un homme qui aura perdu la plus belle de ses facultés, celle de penser, et de jouir de la vie.

Votre rôle, à vous, éducateurs, est d'éviter que vos enfants s'engagent sur cette pente fatale. — Mais comment, direz-vous ? — Comment ? Tout d'abord en leur faisant voir, admirer et aimer la nature, dont instinctivement ils sont si près. C'est bien de partir de la carte pour énumérer les montagnes d'une chaîne. C'est mieux encore de commencer par dire : « Regardez aujourd'hui comme elles sont belles ! » Avant de disséquer une fleur pour en compter les étamines, faites-en admirer la couleur, et l'harmonie de ses formes. En un siècle où la technique est reine, montrez que la nature a toujours précédé l'homme et qu'en bien des domaines encore elle le surpasse. L'avion et l'auto les passionnent, les gosses de maintenant. Montrez-leur comment l'hirondelle affine ses surfaces portantes et rentre son train d'atterrissage, et pourquoi la mouche n'a pas besion de rétroviseur.

Qu'ils se penchent avec vous sur la vie des animaux, observent la manière dont une chatte soigne, garde et éduque ses petits, comment l'oiseau construit son nid et nourrit ses oisillons, et tant d'autres exemples de cette vie de famille, de la saison des amours au départ des enfants devenus grands, dont les joies sont incomparables.

Montrez-leur aussi la ruche ou la fourmilière, société organisée où chaque individu, naturellement pourvu des outils nécessaires, joue son rôle chacun à sa place, moins pour lui que pour la communauté, poussé par une volonté supérieure.

Dites-leur enfin que l'homme, privilégié parce qu'il a, seul, dans le monde, la faculté de rire (soyez sérieux, mais souvent, avec vos élèves, soyez joyeux) a été providentiellement doté de la plus haute forme d'intelligence ; comme le chien s'exerce à courir, le chat à bondir, l'oiseau à voler, il doit exercer son pouvoir d'apprendre, de lire, de chercher, de raisonner, de penser, et de créer ; et dites-leur que plus tard, les distractions qui leur donneront le plus de vrai plaisir seront celles de lire, de réfléchir et, de leurs mains ou de leur esprit, de construire et de créer.

En ce monde déjà trop artificiel et qui le deviendra toujours davantage, la seule sauvegarde, la grande sagesse, c'est le contact avec la nature, merveilleuse, rude ou plaisante, mais tonique toujours. Pensez-y, en face de ces petits êtres curieux et sensibles, ces coeurs ouverts où ne pourra fleurir plus tard que ce que vous aurez semé. Eveillez dans ces jeunes âmes un sentiment de respect et d'amour profond envers la nature et qui, à travers elle, s'adresse au Dieu souverain qui l'a créée.

Exposition : Leçons de choses et sciences

2e étage : Inventaire

Comme promis, voici quelques renseignements complémentaires sur l'exposition prévue dans le cadre de la nouvelle centrale de documentation, et déjà annoncée dans l'*« Educateur »* du 29 mars.

Nous en sommes maintenant à l'opération numéro 2, l'inventaire, opération qui nous réservera des surprises heureuses ou malheureuses. Mettez-vous un instant à notre place, vous tous, de la maîtresse enfantine au maître de la classe d'orientation professionnelle. Vous

êtes loin de nous, nous vous connaissons très mal. Si ceux qui aiment les sciences ne font pas un petit effort, comment voulez-vous que nous les atteignions ? Ou bien vous allez tout garder pour vous, comme des égoïstes, ou bien vous allez aimablement nous mettre sur les rangs, et le succès de notre exposition est assuré. Que l'école primaire vaudoise montre ce qu'elle peut faire, c'est une occasion unique de manifester votre vitalité tout en aidant les collègues qui ont de la peine pour une discipline assez difficile. Une autre fois, ces mêmes collègues sauront vous le rendre pour une autre discipline. Que tous ceux qui avaient négligé de considérer ce travail sous l'angle de la solidarité et de l'aide aux jeunes spécialement, reconnaissent le problème. Nous leur disons déjà merci.

Pour l'instant, c'est très simple :

1. Tous ceux qui aiment les sciences, et qui aimeraient participer à l'organisation de cette exposition, sont priés d'envoyer leur nom, sur une carte postale, à notre bulletinier, Pierre Badoux, à Essertines-sur-Yverdon.

2. Tous ceux qui ont mis de côté un travail, une collection, une leçon, un cahier ou une page de cahier, etc., sont priés de l'annoncer aussi à Pierre Badoux, en le désignant avec exactitude ; nous leur dirons ce qu'ils doivent faire ensuite.

Nous aimerions que les présidents des sections nous aident, en allant réveiller les trop modestes qu'ils connaissent, ou en s'inscrivant eux-mêmes pour participer à l'organisation de cette exposition. Nous aurions alors un travail précis à leur confier, travail qu'ils pourraient peut-être accomplir avec la collaboration de certains membres de leur section.

En voilà assez pour cette fois. A bientôt pour la suite des opérations.

R. P.

L'esprit et la lettre

Nous avons lu dans la Feuille d'Avis de Lausanne d'abord, dans l'Éducateur ensuite, un article signé Ls. P., intitulé Examens scolaires. Ce croquis charmant et juste nous a rappelé certains souvenirs aimables ou amers de ces fins de mars campagnards. Nous avons moins apprécié par contre la conclusion de cet article où l'auteur fait l'éloge de l'examen et semble situer très haut son importance. L'école d'aujourd'hui comme celle de toujours hésite entre deux tendances : celle de l'esprit et celle de la lettre. Il est évident que les défenseurs de la lettre étant près des faits, près de la terre, usant des armes solides de la logique et de la raison, n'ont guère de peine à trouver un vaste auditoire. Les arguments de l'esprit sont impondérables, souvent irrationnels, et pourtant ils sont riches précisément des éléments qui donnent à l'homme sa dignité.

Ainsi la position de l'auteur est-elle facilement soutenable et rassure beaucoup d'enseignants. Mais les éléments qui font la grandeur de notre métier échappent à la lettre (et à l'examen) et sont du ressort de l'esprit. Il y aura donc toujours conflit entre un certain bon sens et une certaine vocation. Il y aura toujours opposition entre le résultat tangible, facilement vérifié, et l'action spirituelle d'un maître, qui échappe à l'analyse. L'un n'exclut pas l'autre. Nous nous opposons cependant de toute notre force à ce que les seules valeurs reconnues soient celles de la mesure précise (et cette mesure encore est-elle vraiment exacte). Beaucoup d'entre nous voient dans leur profession une autre vocation que celle d'un « appreneur » ou celle d'un contrôleur des poids et mesures. L'enfant est homme et l'homme par définition échappe à toute mesure trop rigoureuse. Il est capable de tout. Et ce

tout est suffisant à nous remplir de perplexité et de problèmes. L'assurance de Ls. P. n'est pas sans nous effrayer quelque peu, tout comme la façon dont il simplifie le problème (et qui est un peu la tendance d'une école d'aujourd'hui où, face aux difficultés posées par les problèmes nouveaux d'une époque complexe et d'enfants plus difficiles, on tend à revenir en arrière sur le plan de l'éducation. J'ai relu avec intérêt et émotion un rapport remarquable sur la discipline écrit en 1932 par notre collègue A. Cuendet, de Montreux, qui montre bien que l'opinion commune d'aujourd'hui est plus absolue, moins nuancée, plus rigide et moins préoccupée de résultats profonds que de solutions extérieures et immédiates).

On pourrait presque affirmer que nous restons utiles et vivants dans la mesure où nous nous posons encore des questions. Ls. P. affirme que « si la plupart des élèves arrivent à compter et à écrire convenablement, c'est à nos examens qu'ils le doivent ». S'il a raison, nous avons de quoi être navrés. En fait et tout bien pesé, ceci n'aurait pas tellement d'importance. Ce qui en a davantage, c'est tout de même de savoir si, lorsqu'ils parviennent à écrire et compter convenablement, nous avons terminé notre tâche. On peut être en paix avec les autorités sans l'être avec sa conscience. Nous avons peur que l'examen, si important chez nous, puisse nous donner l'impression d'avoir mené à bien notre tâche. 8 de calcul, 8,5 de dictée, c'est des résultats qui comptent, on peut être content de soi. L'examen voit le triomphe de la lettre, l'esprit ne connaît pas de tels chants. Je connais un maître étonnant, qui s'est débattu loyalement deux ans avec une classe en ville, en s'imposant par sa générosité et sa présence, s'interdisant les moyens répressifs qui les premiers viennent à l'esprit pour chercher des solutions plus complexes, plus épuisantes, mais plus valables. C'était une classe terrible, organisée dans l'opposition. Elle avait usé pas mal de remplaçants. Ce collègue quitte aujourd'hui une volée d'élèves apaisés, disciplinés par le dedans. Oh ! pas tous bien sûr, mais tous je crois se souviendront de leur maître. La vie d'un ou deux, peut-on savoir, sera meilleure, sinon sauvée. Je ne crois pas qu'il ait obtenu de très hautes moyennes. Dieu sait pourtant s'il avait honnêtement travaillé. Il y a des choses qui se mesurent, d'autres pas. Et nous sommes plusieurs à penser que l'essentiel précisément est invisible pour les yeux. L'examen peut être utile certes. Mais donnons-lui la place qu'il doit occuper et rien de plus. Je lui ai demandé : Alors, ton équipe, ça a fini par marcher. Peuh ! Peuh ! m'a-t-il répondu. Et il a parlé d'autre chose. Il savait bien que le principal, qui est du ressort de l'esprit, ne se mesure jamais. On sème sans savoir la récolte. Et c'est bien ainsi. Et cela nous permet aussi d'aimer un métier où l'essentiel est précisément incontrôlable. Ce qui pour nous suppose, par voie de conséquence, un très lourd engagement.

Daniel Courvoisier.

A propos d'un article fâcheux

« Jolie cette histoire sur les examens. » Voilà sans doute la réflexion de nombreuses personnes ayant lu l'article signé Ls. P. paru dans la Feuille d'Avis de Lausanne et que l'Éducateur a repris sans un mot de commentaire, ce qui est pour le moins surprenant.

Hélas, trois fois hélas, alors que dans de nombreux milieux, alors que dans plusieurs cantons, l'on semble avoir compris la précarité de certaines formes d'examens, un tel article peut être dangereux.

Les examens, tels qu'on les conçoit dans notre enseignement, entraînent l'école dans une voie qui n'est

pas celle que lui trace le plan d'étude. (Voir le célèbre paragraphe du préambule, « et enfin quelques nations... ») Il faudrait une bonne fois savoir ce que l'on veut. Nous ne cherchons pas une querelle de mots, car la pensée des auteurs de ce préambule est très explicite, et donne en effet la primauté à l'éducation. Et combien ces auteurs ont raison, car, nul ne nous contredira si nous affirmons que notre époque a besoin de **personnes** bien plus que de forts en thème.

Nous connaissons toute l'importance que dans certaines communes l'on accorde aux examens ou mieux encore à la moyenne. Renforcer une pareille conviction « est plus qu'un crime, c'est une faute ».

La moyenne devrait-elle suffire à donner une idée du travail d'une classe ? Il faut avoir une notion singulièrement restreinte du sens du mot travail pour l'affirmer. « Mais encore vaut-il mieux travailler pour l'examen que de ne pas travailler du tout. » L'auteur semble avoir une fort médiocre opinion de la conscience professionnelle des maîtres qui seraient incapables d'accomplir leur devoir sans la contrainte et la peur permanente du contrôle. Les examens nous font souvent oublier que le but essentiel de l'école se situe bien au delà d'une épreuve de calcul et d'une dictée. Ils redonnent sans cesse à une certaine forme d'intelligence et de savoir une trop grande importance au détriment de ce que beaucoup pensent être probablement l'essentiel.

M. B.

P. S. : Un détail, cher collègue

M. B. s'étonne de ce que l'Éducateur ait publié (et non repris, comme il le suppose) l'article de Ls. P. sans un mot de commentaire. Mais les rédacteurs et bulletiniers de l'Éducateur ne sont pas et ne veulent pas être l'omniscience ; leur rôle n'est pas de juger ni de trancher : ils informent et tentent de susciter la discussion. A vous, cher collègue, d'alimenter cette discussion ; et si chacun peut le faire, qu'il y expose son point de vue : tribune libre, allez-y... et les examens sont un sujet en or.

P. B.

Protection des groupes d'enfants en cas de catastrophes

Quelques cas tragiques :

Qui ne se rappelle l'affreux incendie d'un home d'enfants de chez nous ? Quel comportement auriez-vous adopté dans de telles circonstances ?

Qu'auriez-vous fait à la place de cette institutrice qui resta suspendue avec ses élèves au câble du télésiège pendant l'orage ?

Cet home d'enfants est muni d'un canal de toile pour l'évacuation par la fenêtre, mais... ce canal est placé derrière une armoire, il aboutit dehors sur un moule de bois et de plus, aucun des moniteurs du home n'en connaît l'emploi...

Sur proposition de M. Fischer, ancien conseiller d'Etat, le Comité central a chargé sa commission Croix-Rouge de la Jeunesse, d'entreprendre une nouvelle étude. Elle porte sur l'attention à observer en cas de sinistre aussi bien par les responsables de groupes d'enfants que par les enfants eux-mêmes.

Comment agir en cas de feu, explosion, éboulements, tempêtes en montagne, avalanches, disparition du maître (accident, syncope) ?

Vous, les collègues qui avez assisté à une expérience semblable ou qui l'avez vécue, faites-nous en part : L'ensemble de ces faits constituera la base même nécessaire à notre étude.

La Commission Croix-Rouge de la Jeunesse.

Adresse : Roland Joost, prés., Begnins.

Université populaire

Le programme des cours du semestre de l'été 1958 vient de nous être remis. Ces cours débuteront le 14 avril ; ils s'étalent sur 12 semaines. Le semestre d'hiver (18 semaines) s'ouvrira le 13 octobre 1958.

Nous extrayons des « Renseignements généraux » :

— L'Université populaire de Lausanne (UPL) s'adresse à tous ceux qui désirent acquérir une culture générale ou étendre leurs connaissances professionnelles ;

— Les cours sont donnés pour la plupart par des professeurs de l'Université et de l'enseignement secondaire ;

— L'UPL est ouverte à chacun, aucun titre n'étant exigé ;

— Elle délivre une attestation à ceux qui réussissent aux examens, qui sont facultatifs.

Tableau des cours de l'été 1958 :

Lausanne : Initiation à l'art : les grands thèmes de l'art chrétien. Histoire de la musique. Littérature française : Proust. Langue française : explication de textes. Histoire des civilisations : la Renaissance. Trésors du Pays romand. Evolution de l'humanité : histoire des religions. Problèmes contemporains : le Commonwealth britannique. Géographie : les cartes, les photographies. La philosophie française de Maine de Biran à Bergson. Droit civil : le mariage. Principes d'économie politique : la monnaie. Mathématiques (cours élémentaire). Mathématiques appliquées à la mécanique et à d'autres chapitres de la physique. Chimie analytique qualitative. Electronique. Anatomie topographique. Médecine sociale. Mycologie.

Vevey : Le langage de la musique.

Montreux : Initiation à l'art : les grands thèmes de l'art chrétien.

Yverdon : Trésors du Pays romand.

Finance de cours : 1 franc pour frais d'inscription semestrielle. 5 francs par cours semestriel d'une heure hebdomadaire. 9 francs par cours semestriel de deux heures hebdomadaires.

Ces deux derniers chiffres sont réduits respectivement à 4 et 7 francs pour les membres de l'Association pour l'Université populaire de Lausanne.

Inscriptions et renseignements :

Lausanne : Secrétariat, rue Pichard 12 (2e étage), tél. 22 43 48. CCP II. 106 06. Le secrétariat est ouvert de 15 à 19 heures, sauf le samedi.

Vevey : Association des intérêts de Vevey et environs, place de la Gare, Vevey. De 9 à 12 et de 14 à 18 h. 30.

Montreux : Office du tourisme de Montreux, Grand-Rue 8, de 9 à 12 et de 14 à 18 h. 30.

Yverdon : Bureau de renseignements, M. Marcel Chappuis, rue du Lac 1, pendant l'ouverture du magasin. M. François Meystre, secrétaire, rue R.-de-Guimps 28, tél. (024) 2 38 78.

La SPV est membre collectif de l'UPL. Elle vous engage vivement à en devenir membres individuels ; vous bénéficieriez alors de réductions appréciables :

— sur le prix d'entrée aux manifestations organisées par l'UPL ;

— sur les prix des cours ;

— sur les prix d'entrée à certaines manifestations organisées par l'ADIL ;

— sur le prix de la carte de membre de « Pour l'Art ».

P. B.

GENÈVE

L'UIG chez Gardy

Troisième visite, troisième succès !

La maison Gardy, chacun le sait, est spécialisée dans l'appareillage électrique pour installations domestiques et industrielles.

Nous avons eu le privilège de parcourir tous les secteurs de l'usine, sous l'experte et aimable conduite d'un ingénieur. Première surprise : de temps à autre, des haut-parleurs disposés un peu partout diffusent une musique de danse ou un refrain à la mode ; une ouvrière mélomane est chargée d'apporter cette note gaie fort appréciée du personnel.

L'ambiance est extrêmement diverse selon les ateliers. Les uns, comme l'atelier de décolletage, sont très bruyants, plus bruyants que nos classes, disait un collègue. Heureusement, d'autres au contraire rappellent la sérénité de l'atelier artisanal : je pense à ce local où deux ouvriers procédaient au montage de disjoncteurs à haute tension. Divers par le bruit, les ateliers le sont aussi par l'odeur. Vous souvenez-vous de la galvanoplastie, de presses à chaud, du coulage de l'araldite ? L'araldite est un produit synthétique qui remplace avantageusement, à tous points de vue, la porcelaine des pièces isolantes. Elle est additionnée de poudre de quartz et coulée dans des moules, placés dans des fours dans des conditions données.

La composition du personnel, elle aussi, est très différente selon les ateliers. Si au décolletage on ne voit que des hommes, ou presque, ailleurs ouvriers et ouvrières se côtoient ; nous avons été étonnés pour notre part de voir autant de femmes travailler à certaines machines exigeant un travail relativement pénible, aux presses à froid en particulier. Les filles d'Eve représentent la grande majorité dans le local de montage de petits appareils. Saviez-vous, à ce propos, qu'il existe en Suisse environ 1 700 modèles de prises de courant ?

Une bonne partie des ouvriers travaillent aux pièces, ce qui n'est pas le cas dans l'atelier des machines-outils, où l'entreprise confectionne ses propres outils avec une très grande précision.

Comme on peut se rendre compte, l'activité des employés et ouvriers de la maison Gardy est multiple, mais partout elle est intense. A l'entrée de l'usine, un tableau indique chaque semaine le rendement global ; au-dessus d'une certaine cote, il donne lieu à une prime d'entreprise. A cela s'ajoutent des réalisations sociales de valeur : assurances-accidents, assurance-maladie, assurance-retraite. Clubs sportifs, information (boîte aux idées, journal d'usine, etc.).

Après la visite proprement dite, chacun se transporta (ou se fit transporter par un taxi mis gracieusement à notre disposition), à la salle communale du Petit-Lancy, où nous attendaient le directeur général, M. Léo Du Pasquier, et le chef du personnel, M. Schneiter. Tous deux prirent la parole au cours d'une collation, qui mit nos papilles gustatives très agréablement à contribution.

La maison Gardy de Genève fait partie de la Holding Gardy, qui comprend d'autres usines en Suisse, France, Belgique et Espagne. Elle occupe approximativement 150 employés et 500 ouvriers. 80 % de ces derniers sont des manœuvres, mais cette proportion va probablement diminuer ces prochaines années. 16 apprentis sont formés simultanément, soit 4 par année. Ils sont choisis sur la base de leurs résultats sco-

laires et de l'examen d'orientation professionnelle. Durant les quatre années d'apprentissage, on s'occupe d'eux de façon très complète, sur le plan général comme dans le domaine purement technique.

La discussion donna lieu à un échange de vues très intéressant, et permit à M. Du Pasquier de nous dire ce qu'il attend de l'école primaire. Nous y reviendrons plus tard.

Exprimons à la direction de la maison Gardy et à son personnel notre très vive gratitude pour tout ce qu'ils nous ont apporté en ce jeudi après-midi.

J. E.

Football (rappel)

Les inscriptions pour le tournoi scolaire seront prises vendredi 18 à 17 heures, à la salle de projections de l'école des Eaux-Vives.

Chaque équipe sera représentée par le maître ou par le capitaine.

Présence indispensable.

J. E.

UIG

Visite de la SIP

Cette visite aura lieu comme prévu le jeudi 17 avril, mais

ATTENTION !

elle débutera à 9 heures très précises, et les participants sont invités à se retrouver à 8 h. 55 devant l'école d'apprentissage de la SIP, au chemin des Sports, à Châtelaine.

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ
DES INSTITUTEURS GENEVOIS**Rapport du président**

pour l'année 1957, présenté en assemblée générale ordinaire le 28 mars 1958

J'aurais aimé me présenter devant vous avec le sourire qu'autoriseraient des résultats financiers un peu plus rassurants que ceux dont vous avez pris connaissance dans le numéro 11 du bulletin corporatif (22 mars courant). De par la force des choses, le boni de 1956 s'est transformé en un déficit dépassant 3 000 francs. Il y a là un fait inquiétant à quoi nous devons parer efficacement par diverses mesures que proposera notre caissier.

Et pourtant, si les frais médico-pharmaceutiques ont doublé d'une année à l'autre (fr. 16 508.60 contre fr. 8 320.65) nous pouvons nous féliciter de l'existence de la Caisse dont les prestations ont atténué bien des soucis chez les collègues atteints dans leur santé. Le nombre des demandes d'intervention a presque doublé également, certains membres ne pouvant admettre que la Caisse ne doive intervenir qu'en cas de véritable maladie. Et c'est là le point noir, à notre avis, on n'est pas mutualiste au sens propre du terme si l'on n'est pas imbu de l'esprit de solidarité.

D'autre part, nous devons à la vérité de reconnaître que la grande majorité de nos membres se font un strict devoir d'éviter de recourir aux prestations de la Caisse pour des bagatelles ou des mesures de prophylaxie qu'impose généralement l'avancement en âge.

Mieux même, nous avons trouvé souvent un esprit très compréhensif auprès des collègues auxquels nous

avons demandé d'admettre bénévolement qu'il y a des limites dans les possibilités de notre institution.

Grâce à l'obligeance de notre teneur de livres, J.-J. Barbier, que je félicite en votre nom de son dévouement éclairé, voici quelques renseignements d'ordre administratif :

Répartition des assurés à fin 1957 :

38 assurés avec soins médicaux et invalidité A ;
68 assurés avec soins médicaux, invalidité et chômage B ;
5 assurés aux indemnités invalidité et chômage C ;
111 assurés au total contre 110 à fin 1956.

| Nombre d'assurés malades : | 1957 | 1956 |
|------------------------------------|------|------|
| | — | — |
| 46 | 34 | |
| Cas de maladie dont 9 hospitalisés | 87 | 45 |
| Journées d'hospitalisation | 222 | 220 |

Frais de maladie incombant à la Caisse :

| | | | | |
|--------|-----------------|---|-------|----|
| De fr. | 0.— | à | 50.— | 26 |
| | 50.— | | 100.— | 24 |
| | 100.— | | 200.— | 20 |
| | 200.— | | 300.— | 7 |
| | 300.— | | 400.— | 4 |
| | 400.— | | 500.— | 4 |
| | 600.— | | 700.— | 1 |
| | 1 000.— et plus | | | 1 |
| | | | 87 | |

(à répartir entre 46 assurés)

Donc, au total, 87 feuilles de maladie pour fr. 16 508.60, représentant fr. 12 143.65 à la charge de la Caisse.

Bilan au 31 décembre 1957

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| Fortune nette à fin 1956 | Fr. 45 202.64 |
| Fortune nette en clôture d'exercice | 42 048.85 |
| Diminution | 3 153.79 |

L'année est à peine commencée que l'UIG et notre institution ont l'immense chagrin de subir la perte, en la force de l'âge, d'un collègue particulièrement dévoué, Marius Jaquet. Son nom vient se joindre, déjà, à ceux des trois retraités décédés au cours de l'exercice, à savoir : A. Marggi, L. Ludwig et Ed. Pellarin. Adressons une pensée émue au souvenir de ces collègues qui firent partie de notre Caisse dès sa fondation.

L'une des préoccupations majeures de votre comité a été celle du recrutement. Et ce nous est un plaisir de souhaiter une cordiale bienvenue à quatre nouveaux membres : Raymond Hutin, René Meyer, Frédéric Pfister et Gérard Vecchio. Il est à souhaiter que cet apport de sang nouveau contribuera à revigorer notre institution qui tendait à prendre un caractère de vieillissement aussi calamiteux qu'irrémédiable.

C'est toujours avec profit que nous parcourons le Bulletin mensuel de la Fédération genevoise des Caisse-maladie à laquelle l'énergique président, M. René Berthoud, a su insuffler un regain de constante et féconde activité. Dernièrement encore, nous avons trouvé dans ce bulletin des suggestions pertinentes que nous aurons l'avantage d'utiliser lors de notre prochaine révision des statuts qui s'impose pour diverses raisons, dont notre adhésion à la CAR (assurance et réassurance longues maladies) et la nécessité de redresser la situation financière.

De son côté, la « Mutualité romande » apporte chaque mois aux membres du comité une documentation intéressante et des renseignements techniques appréciés des teneurs de livres. Nous y trouvons souvent un cri d'alarme relatif à l'accroissement des dépenses pharmaceutiques et à la situation financière angoissante de nombre de caisses que frappe en particulier le manque d'éducation des assurés. Mais, trêve de considérations d'ordre mélancolique ; il n'y aura pas chaque année une épidémie de grippe suivie d'un assaut inconsidéré des pharmacies. On a été jusqu'à stocker des médicaments moyennant l'octroi d'ordonnances de complaisance. Nous profitons de l'occasion pour rappeler que notre comptabilité est basée sur le système de « prépaiement », ou plutôt, selon l'expression consacrée du 1/3 garant ; ce procédé, de plus en plus en vigueur à Genève, a fait l'objet d'une controverse abondante dans la « Mutualité romande ». En voici le principe : le malade acquitte lui-même ses frais de maladie, puis la Caisse lui en rembourse les trois quarts sur la base des diverses conventions à prendre en considération.

Nous ne nous décourageons pas et votre comité, dont je me plaît à reconnaître l'indéfectible dévouement, est décidé à poursuivre sa tâche que vous voudrez bien faciliter en consentant aux nouveaux sacrifices prévus par notre caissier.

Nous manquerions à notre devoir si nous ne signalions à votre attention le précieux concours que nous avons trouvé en la personne de nos organes de contrôle, à savoir : L. Bouvier et R. Sangsue qui, sous la direction de R. Ehrat, vice-président de la Caisse, ont collaboré à la vérification fédérale des comptes. C'est une fonction comportant toute une série d'obligations et surtout une responsabilité personnelle que celle de contrôleur de la comptabilité.

A diverses reprises, en pareille occurrence, nous avons exprimé l'espérance d'une réforme de la LAMA, réforme qui aurait l'avantage de faciliter les rapports entre le trésorier et les assurés. Les experts fédéraux continuent de travailler et nous sommes toujours comme sœur Anne. Pour parer à l'augmentation des charges, les Chambres ont sensiblement augmenté la subvention fédérale pour les femmes et les enfants. En ce qui concerne les hommes, un sacrifice d'un franc par membre a été admis, comme ce fut le cas pour la subvention cantonale.

Forts de votre appui compréhensif, dont ils vous remercient par avance, les membres du comité s'engagent d'ores et déjà à poursuivre leur tâche dans le sentiment qu'une sincère mutualité est à même de rendre de précieux services. Que ce 34me rapport annuel contribue à conforter les liens d'amitié et de confiance dans l'avenir que les membres fondateurs ont voulu concrétiser dans un salutaire idéal de fraternité !

Votre président :
Claret Alb.

Assemblée annuelle de la Caisse maladie

Comme de coutume, assemblée sympathique où se retrouvent retraités et actifs, et ceux qui ont passé dans l'enseignement secondaire.

Vous avez pris connaissance des comptes et du rapport présidentiel. L'intérêt de la réunion était de trouver un remède au déficit qui s'annonce menaçant. La seule thérapeutique efficace serait d'assurer un recrutement suffisant de jeunes éléments ; il faudrait pour cela modifier de fond en comble la structure de notre caisse pour permettre à d'autres fonctionnaires, ou aux professeurs de l'enseignement secondaire, de devenir

membres. Solution difficile, car nous sommes liés par d'innombrables règlements.

Alors, on en revient aux remèdes éprouvés et léniants qui calment la douleur sans en supprimer la cause : augmentation des cotisations, perception d'une taxe pour la délivrance de chaque feuille de maladie...

L'assemblée s'est montrée pleine de bonne volonté et a accepté à l'unanimité les rapports et à d'écrasantes majorités les propositions du comité.

Signalons que le chœur antique a paru un peu essoufflé et qu'il s'est cantonné dans un *pianissimo* de bonne compagnie.

G. W

UIG - SECTION DES DAMES

Thé des correspondantes

Dans une sympathique salle de la Bonne Auberge, le comité reçoit les correspondantes de bâtiments et les déléguées.

Mlle Marta nous transmet quelques informations : l'Éducateur, sous sa nouvelle forme, répond mieux à nos vœux ; en vue de la SAFFA, pensons aux articles sur le travail de l'institutrice.

Les déléguées nous donnent des nouvelles des associations dans lesquelles elles nous représentent. Voici quelques communications :

Radioscolaire : 18 postes ont été distribués depuis le début de l'année ; nous en remercions vivement le Département. **L'ouvrage de l'Union des femmes** nous a exprimé sa reconnaissance pour le don de trois cents francs que nous lui avons fait. Les institutrices qui s'intéresseraient plus particulièrement aux activités féminines peuvent trouver auprès de Mme Mermillod une abondante documentation que nous transmet **l'Alliance des sociétés féminines**.

Séjours de vacances pour apprentices : la maison de Morgins accueillera à l'avenir des jeunes filles dès 14 ans, nous pouvons en avertir nos élèves qui auraient atteint cet âge (prix de pension : fr. 3.50 par jour).

R. R.

Rapport de la présidente

En 1956, nous avions resserré les liens entre nos trois sections, en 1957 nous avons consolidé notre Union en collaborant à chaque instant. Cette collaboration, devant les problèmes nombreux et difficiles à résoudre, s'est révélée des plus efficaces.

Passons en revue les événements qui cette année ont marqué la vie de notre section :

1. Effectifs. — Notre Union compte 221 membres actifs et 143 membres honoraires. Nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous 20 nouveaux membres :

Mesdames et Mesdemoiselles Amblet, Arragon, Berthini, Cantova, Delarue, DuBois, Dutoit, Fazan, Grobety, Joye, Laplace, Martin, Mauron-Kaech, Meier, Mermoud, Nicolini, Oferdinger, Schmid, Spira, Zanone.

Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue.

Quatre institutrices sont arrivées au terme de leur carrière et deviennent membres honoraires. Ce sont Mesdames Brichet, Coeytaux, Dottrens, Luché.

A ces collègues qui ont tant donné à notre école genevoise vont nos vœux de longue et heureuse retraite.

En outre, Madame Solange Foex se voit obligée, à regret, de quitter l'enseignement et l'Union. Et Mademoiselle Blanchet est entrée dans l'enseignement secondaire.

Nous avons encore enregistré la démission de Madame Négrli et de Mademoiselle B. Dufour.

Nous avons eu le chagrin de perdre Mlle Schertlin, maîtresse de couture.

2. Activité. — Le comité de la section s'est réuni 11 fois, le bureau 5 fois.

De plus, nous avons tenu 11 séances de comité mixte, c'est-à-dire, UIG Messieurs, UIG Dames et Amicale des Ecoles enfantines.

Les présidents se rencontrent chaque semaine pour régler les questions urgentes.

Le 27 mars 1957, nous recevions pour le goûter annuel les correspondantes de bâtiment et les déléguées qui nous renseignaient sur l'activité des diverses associations où elles nous représentent.

Le 20 mars et le 22 mai, nous avons, en séance plénière, discuté du plan d'études, du maintien de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire, du programme de géographie de la 7e année.

Le 6 novembre, M. Uldry, directeur du Service des apprentissages, nous a présenté les difficultés que rencontrent les jeunes dont il s'occupe.

L'Union a pris conscience qu'un nouveau devoir lui incombe : connaître les milieux professionnels et les conditions d'apprentissage, pour mieux y préparer nos élèves.

C'est pour cela que nous avons organisé ces visites d'entreprises qui ont un tel succès.

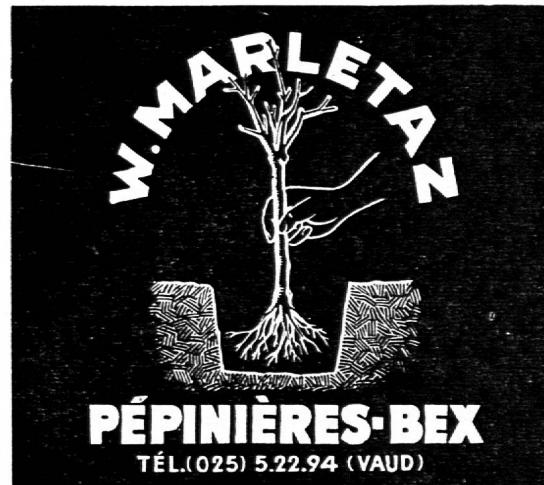
Le 20 novembre, M. Bouffard, inspecteur de gymnastique et grand voyageur, nous conduisit, grâce à ses clichés, de l'île d'Oleron au Sud tunisien.

C'est ainsi que notre inspecteur de gymnastique prit congé de ses collègues qui lui souhaitèrent, à l'occasion de sa retraite, un beau voyage autour du monde.

Le 4 décembre, l'Union faisait l'Escalade. Une fois encore, nous avons applaudi le programme préparé par Rémy Mauron et son équipe dynamique.

Au cours de la soirée, nous avons eu le plaisir de fêter M. Charles Duchemin, ancien inspecteur et nouveau conseiller d'Etat.

Le 29 janvier, nous nous réunissions à Malagnou pour une assemblée administrative.



Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

| | |
|---------|--------------|
| PARCS | ESPALIERS |
| JARDINS | ROSERAIRES |
| AVENUES | ROCAILLES |
| VERGERS | REBOISEMENTS |

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

Et le 19 février, une nouvelle assemblée plénière était convoquée pour discuter le projet de statut des maîtres et des maîtresses de 8e et 9e années que nous avions déjà étudié avec les intéressés.

C'est le sujet qui nous préoccupe en ce moment.

A côté de ce travail professionnel il y a eu un voyage à Fribourg, à l'occasion de ses fêtes historiques et une fort intéressante visite du CERN.

1958 étant l'année de la SAFFA, votre présidente a pris contact, en novembre, avec le comité d'organisation à Zurich d'abord, à Fribourg ensuite.

L'Union des Institutrices genevoises aura sa petite place dans le Pavillon de l'Instruction.

3. Relations avec le Département de l'Instruction publique. — A huit reprises, votre présidente et un autre membre du comité se sont rendus aux séances de délégations.

Parmi tous les sujets traités, en voici quelques-uns des plus importants :

L'enseignement de l'allemand ; le plan d'études ; la revalorisation ; l'abrogation de la loi sur le cumul ; les relations avec les familles ; l'information de l'opinion publique ; le statut des maîtres de 8e et 9e années ; le statut des maîtres spéciaux.

Nous remercions M. Borel, chef du Département de l'Instruction publique et M. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire, qui se montrent toujours compréhensifs et bienveillants.

Je tiens à vous signaler que le Département de l'Instruction publique fait appel à des déléguées de notre association pour la plupart des commissions de travail : manuels, moyens d'enseignements, etc.

Sur la proposition du Département, j'ai eu l'honneur de représenter les instituteurs genevois à la Commission nationale de l'UNESCO qui siégeait à Bâle, sous la direction du professeur R. Dottrens. Le but de cette rencontre ? Comparer les divers programmes de l'enseignement primaire de tous les cantons suisses. Semaine laborieuse et instructive pour chacun des participants.

4. Commissions et groupes. — Après bien des efforts, nous avons eu la satisfaction d'obtenir la revalorisation de nos traitements et l'abrogation de la loi sur le cumul qui touchait injustement nos collègues dont les maris travaillent également dans la fonction publique.

Nous pouvons maintenant revenir aux préoccupations les plus importantes de l'Union : les groupes de travail et un centre d'information en faveur duquel vous vous êtes montrées si généreuses.

5. Relations avec la SPR et les autres sociétés pédagogiques. — Congrès 1958. C'est en mai 58 que se dérouleront les manifestations du congrès pédagogique romand.

Nous souhaitons un plein succès à ces journées genevoises — succès que préparent tant de talents divers.

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes rendues aux assemblées d'Yverdon (SPR), de Neuchâtel (SPN) et de Pully (SPV).

A Genève, le 11 octobre, le Syndicat chrétien national de l'Enseignement célébrerait son vingtième anniversaire.

Le président et les présidentes des trois sections de l'UIG ont accepté, avec l'accord de leur comité, l'invitation qui leur était adressée. Par notre présence et dans notre discours, nous avons témoigné notre sincère désir de nous voir tous réunis enfin dans une seule association.

Pour répondre à l'invitation de la Société Pédagogique Bavarroise nous avons délégué Mles Schwindt, Rosset et Epars au congrès de Nuremberg.

Mlle Charmot nous représenta à l'assemblée du Syndicat national des Institutrices de France et, à nouveau, je participai aux journées internationales du Village Pestalozzi, à Trogen.

Vous savez toute la joie et l'intérêt que nous prenons dans ces contacts qui nous ouvrent des perspectives nouvelles et toujours plus larges.

6. Entraide. — Le rapport de la trésorière vous renseignera sur notre action d'entraide, les parrainages du Tuteur général, de Pro Infirmis, de la Croix-Rouge et du Village Pestalozzi ; vos dons à l'Ouvroir de l'Union des Femmes, au Foyer d'accueil, au Foyer de l'Aubépine, au Home des Sourds, etc., ont soulagé bien des déshérités. Nous remercions nos collègues qui, mois après mois, alimentent notre fonds d'entraide avec générosité.

Un merci particulier à celles d'entre vous qui, répondant à l'appel de M. Zumbach, le Tuteur général, donnent des leçons particulières à certains de ses pupilles.

Mesdames, Messieurs,

Voici venu l'instant mélancolique où le comité doit prendre congé de l'un de ses membres.

Mlle M.T. Baudet nous quitte après nous avoir apporté sa collaboration pendant années.

Bulletinière, elle nous a toujours donné un avis précis et concis, plein de bon sens et d'humanité.

Mlle Baudet n'a pas fini de nous aider puisqu'elle a bien voulu nous représenter au Département, à la Commission des moyens d'enseignement auditif.

Nous la remercions de son bon travail et nous lui souhaitons pleine satisfaction dans sa nouvelle tâche.

Pour la remplacer, nous avons fait appel à Mme Odette Chapalay, que nous présenterons tout à l'heure à vos suffrages.

Conclusion. — Pour conclure, je voudrais exprimer ma reconnaissance aux membres de notre comité pour toute la tâche qu'ils ont accomplie au cours de cette année.

Je voudrais redire un grand merci à Mme Meyer de Stadelhofen, présidente de l'Amicale, et à M. Pierre-humbert, président de la section des Messieurs, pour leur esprit de franche collaboration dans lequel il fait bon travailler.

Et enfin, je voudrais adresser mes remerciements à chacune d'entre vous, Mesdames, pour vos messages, pour votre présence fidèle à nos assemblées, pour votre intérêt à la bonne marche de notre association qui est, ainsi que nous le voulons toutes, et pour notre plus grand bien : bonne, gaie et vigoureuse. *J. Marta.*



TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ
Envois à choix

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau

Mets de brasserie

L. Péclat

NEUCHATEL

Parmi nos membres

Quarante ans de service. — Tout fortuitement, nous avons appris que M. Bonny, inspecteur, avait accompli, dernièrement, cette longue période d'activité au service de l'Etat. D'abord instituteur à Môtiers, où il se fit remarquer par son énergie et par son succès dans une expérience de collaboration école et famille, il fut appelé ensuite aux fonctions de préfet du Val-de-Travers jusqu'au moment de la suppression de ce poste. C'est alors que M. Bonny passa à l'inspection des écoles où son allant, son aménité, ses encouragements cordiaux répandent un bienfaisant optimisme. Nous savons qu'en allongeant cette très courte évocation d'une carrière fructueuse, nous indisposions M. Bonny à qui nous présentons pourtant toutes nos félicitations et l'expression de la reconnaissance du corps enseignant neuchâtelois.

Retraites. — Deux collègues du Locle nous quittent, atteintes par la limite d'âge.

Mlle Suzanne Rossel, avant d'entrer dans l'enseignement officiel, fit un stage d'une quinzaine d'années en Russie, soit jusqu'à la Révolution. Puis notre collègue passa quelques années aux environs du Locle (Verger) et en ville, à la tête de classes du degré inférieur. Mlle Rossel avait un enseignement très vivant, faisant constamment appel à l'observation. Les enfants se plaisaient chez elle et y étaient fort bien préparés.

Mlle Louise Matthey, pendant plus de quarante ans, se voua à l'enseignement de la couture. On imagine la somme de fatigue et de patience que réclame cette discipline spéciale si astreignante. Mais grâce à une volonté tenace et à un labeur intense, cette maîtresse obtenait de très beaux résultats qui furent admirés dans les expositions.

Ces deux collègues méritent nos compliments chaleureux. M. Jeanneret, inspecteur, au nom des autorités cantonales ; M. Bütkofer, directeur ; le président de la commission scolaire et M. Hasler, président de la SPL, accompagné de Mme Brandt, membre du comité, dirent toutes les qualités de ces deux pédagogues et la gratitude des élèves, de la population et de leurs collègues. Nos meilleurs vœux, pour leur santé surtout, les accompagnent.

Admission. — M. Claude Jeanneret, instituteur à Trémalmont-sur-Couvet, vient d'entrer dans la SPN-VPOD. Nous l'y accueillons bien cordialement.

W. G.

La semaine de cinq jours

Aux Geneveys-sur-Coffrane, elle sera introduite pendant l'été.

Au Locle, où l'opinion publique et l'immense majorité des parents étaient favorables à son application, l'école secondaire a su convaincre le bureau de la commission scolaire qu'il s'agissait d'une... impossibilité. Cette autorité a renoncé à tous ses projets. Réaction très vive du public qui se prend à méditer sur le sens du mot démocratie.

W. G.

Extraits des rapports de section

Neuchâtel. — M. Philippe Zutter en assume la présidence conjointement à son mandat de délégué au CC. Ce surcroît de travail nous coûte la perte de son concours très apprécié au CC. Gain certain pour la section.

Au cours de cet exercice, nous avons dû nous occuper surtout de la réforme de l'enseignement secondaire et du paiement des cours de travaux manuels. Les questions d'intérêt cantonal, après discussion dans notre section, sont du ressort du CC.

Décès. — Nous avons eu le chagrin de perdre notre collègue André Aubert ; il nous quitta après plusieurs années de maladie pendant lesquelles il n'abandonna jamais la lutte, profitant de toutes les périodes d'amélioration pour reprendre le travail avec un courage étonnant. Fils et petit-fils d'instituteurs, André Aubert avait la vocation de l'enseignement, vocation à la mesure de son dévouement et de ses qualités de cœur. Dans notre société, il était de ceux qui participent activement à la vie collégiale. Il fut membre du Comité central dès 1946, secrétaire du Comité romand de 1950 à 1954, bibliothécaire de l'ESP dès 1953, et participa à l'organisation du 65e cours normal suisse en 1956. Parmi nous, André Aubert resta cependant modeste, se refusant à exprimer des avis tranchants et définitifs, cherchant plutôt les solutions conciliatrices. Son souvenir restera vivant dans la « Pédagogique ».

Jubilés. — MM. Max Diacon et Samuel Perret ont été fêtés pour leurs 40 ans d'enseignement. Nous souhaiterions que les autorités nous associent à la petite cérémonie qu'elles organisent lors de tels anniversaires.

Activité. — Le Comité s'est réuni onze fois, 3 assemblées générales. Visites : a) au musée d'ethnographie ; b) à l'exposition Pissaro à Berne. Après-midi de détente avec M. R. Merminod. Le poète F. Jeanneret nous a entretenus de C.-F. Ramuz.

D'autre part, sur l'intelligente suggestion de M. Béranck, nous nous réunissons une fois par mois. C'est ainsi que Maurice Nicoulin nous a présenté son très intéressant travail sur le vocabulaire fondamental, que nous avons discuté les résultats de notre enquête sur la composition de nos classes, que M. D. Massarenti, instituteur genevois, nous a parlé de l'appréciation scolaire. Initiative à poursuivre. Nous sommes déçus du petit nombre de collègues qui prennent la peine de suivre nos assemblées.

Satisfaction a été obtenue de l'autorité scolaire par l'entremise de M. N. Evard pour la rétribution équitable des travaux manuels.

Après étude du rapport du CC sur la réforme des études secondaires, deux délégués du Comité ont été invités par la Commission scolaire à présenter l'opinion du CEP sur les thèses adoptées par la Commission pour la réforme de l'enseignement secondaire.

Nous félicitons le comité de la section du chef-lieu de sa belle et intense activité et souhaitons qu'elle soit poursuivie aussi fructueusement en 1958.

W. G.

Pharmacie scolaire

La Croix-Rouge de la Jeunesse tient à la disposition des membres du corps enseignant qui le désirent des pharmacies très solides et pratiques, adaptées spécialement aux besoins de la classe.

Voici leur contenu :

- 1 flacon de Merfen-orange (p. désinfecter les plaies);
- 1 tube de tablettes Alcacyl (contre les douleurs et refroidissements);

1 boîte de comprimés Diacrid (pour désinfecter la bouche et la gorge) ;
 8 bandes de différentes grandeurs ;
 1 boîte de 80 compresses de gaze ;
 1 boîte de Dermoplast élastique ;
 1 triangle écrue (base : 130 cm.) ;
 1 paquet de coton hydrophile ;
 1 paire de ciseaux ;
 1 pincette ;
 1 rouleau de Sparablanc ;
 5 agrafes ;
 10 épingle de sûreté ;
 1 brochure « Au secours », par les docteurs Jadassohn et Stellmacher).

Ces pharmacies sont offertes au prix de 20 francs (au lieu de 33 francs) et peuvent être obtenues au siège de la section neuchâteloise de la Croix-Rouge de la Jeunesse, avenue du Premier-Mars 2, Neuchâtel.

D. G.

Echanges d'albums avec l'étranger

En 1957, plus de 250 albums ont été échangés avec l'étranger, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de la Jeunesse. C'est dire l'essor réjouissant que connaît cette activité particulièrement intéressante pour nos élèves.

La section neuchâteloise de la Croix-Rouge de la Jeunesse, avenue du Premier-Mars 2, Neuchâtel, se tient à la disposition de tous les membres du corps enseignant qui le désirent, pour leur faire parvenir des albums du Japon, de la Suède, des Etats-Unis ou de tout autre pays de leur choix. Elle peut également leur fournir gratuitement, s'ils en manifestent le désir, un albums du Japon, de la Suède, des Etats-Unis ou de Jeunesse se charge de l'envoi de l'album à l'étranger et de sa traduction, sans aucun frais pour son expéditeur.

D. G.

JURA BERNNOIS

Assemblée annuelle de la section jurassienne de la Société des maîtres aux écoles moyennes

L'assemblée annuelle de la section jurassienne des maîtres aux écoles moyennes s'est déroulée le mercredi 12 mars dans les locaux de l'école cantonale de Porrentruy.

M. R. Ballmer, président, salua l'assistance, et particulièrement MM. Gonseth, pasteur, Widmer, recteur de l'Ecole cantonale, et Feignoux, directeur de l'Ecole normale des maîtresses ménagères. Le procès-verbal de l'activité de la section durant l'année 1957 fut lu par le secrétaire, M. G. Adatte, puis le président passa à l'exposé de son rapport. Il ressort de celui-ci que l'activité de la section fut normale, que le voyage d'études entrepris en Auvergne fut très apprécié, et que les comités travaillant à la révision du plan d'études du degré secondaire sont en pleine activité.

Il fut demandé à l'orateur si la question envisagée il y a une année de prévoir une session annuelle d'examens d'entrée à l'Ecole normale ménagère avait trouvé une solution. Ce système permettrait d'éviter à de nombreuses jeunes filles une perte de temps d'une année, faute de pouvoir se présenter aux examens. M. Feignoux ne pense pas qu'il soit possible d'adopter une telle solution, prochainement du moins ; on continuera donc à accueillir des étudiantes tous les deux ans seulement à Porrentruy. M. A. Widmer demande ensuite qu'une juste proportion de maîtres enseignant au gymnase soit acceptée dans les commissions d'études et celle des examens du brevet secondaire. Plusieurs jeunes collègues : MM. Grosjean à Bienne et Montavon à Bellelay, M. Jeanneret à Tramelan et Mme Hublard à Bienne, ainsi que tout le corps enseignant de l'Ecole de commerce de la Neuveville sont acceptés au sein de la section. MM. Crevoiserat, Saignelégier, Ketterer, Chevenez et Salgat, Delémont, ont été admis à la retraite. Ils ont manifesté leur désir de rester membres de la section ; les participants à l'assemblée les en remercient. Une minute de silence est observée pour honorer la mémoire de feu Lucien Lièvre, ancien inspecteur des écoles secondaires et collègue très apprécié.

M. Maurice Lapaire, professeur de dessin à Porrentruy, entraîna ensuite son auditoire dans « le monde des images ». Notre civilisation, dit-il en substance, est sortie de l'époque du livre qui contenait des mots se transmettant en sensations par le contact de la pensée ; l'image sous ses formes multiples — cinéma, TV, magazines, publicité — qui impressionne chaque instant de notre vie contemporaine, déclenche des sensations qui agissent en nous sans le contrôle de la pensée. L'intensité des sensations qu'elle nous procure est scientifiquement dosée par les publicistes et les cinéastes modernes. Pouvons-nous garder notre liberté d'homme conscient devant une telle réalité ? M. M. Lapaire, trop modeste pour imposer des conclusions hâtivement formulées, se contenta de faire percevoir à son public tous les aspects du problème, libre à chacun d'en tirer son profit. Les membres présents à l'assemblée apprécieront grandement la conférence de M. Lapaire, qui fut remercié par de chauds applaudissements.

Après un repas servi selon les meilleures traditions hôtelières bruntrutaines, les participants à cette journée visitèrent, certains d'entre eux pour la première fois, la bibliothèque de l'Ecole cantonale, sous la direction de M. R. Ballmer. La magnifique exposition de manuscrits, d'incunables, de bibles, l'antiphonaires, d'encyclopédies et d'atlas éblouit chacun. Les stucs de l'ancienne église des Jésuites furent aussi une révélation. Il est à souhaiter que la magnifique collection des chefs-d'œuvre de Bellelay et des couvents avoisinant Porrentruy puisse bientôt trouver un cadre digne d'elle et des conditions de conservation parfaite, et que l'église des Jésuites, convertie en aula, puisse retrouver également sa splendeur première. M. A. Widmer guida en fin de journée les membres présents au travers des locaux rénovés de l'Ecole cantonale.

Wi.



L'ENFANT EPILEPTIQUE

Le mot « épilepsie » est tiré d'un verbe grec signifiant « saisir brusquement ». Attaques et altérations de la conscience caractérisent cette maladie. L'élément essentiel de l'épilepsie est constitué par une décharge récurrente, excessive et anormale de l'énergie du cerveau. Nous savons que les convulsions, les contractions, les pertes de connaissance, les désordres mentaux associés parfois aux crises sont les symptômes divers d'une même cause et nous admettons qu'aucun de ces symptômes n'est un trait essentiel de la maladie. Le terme de « haut mal » s'applique à la forme la plus impressionnante de l'épilepsie. Ces crises commencent, dans le 50 % des cas, par une sensation de malaise, une « aura » suivie habituellement d'une perte de connaissance, d'un bref spasme musculaire généralisé, puis de mouvements convulsifs. Le « petit mal » est défini par des absences surprenant le malade dans n'importe quelle position et quelle que soit son occupation. Écrivant par exemple, l'enfant s'interrompt quelques secondes ou continue toujours le même mouvement, répétant la même lettre. Ces absences ne laissent aucun souvenir au malade. Ces très courtes pertes de connaissance peuvent s'accompagner de crispations fugaces, de contractions du visage et parfois d'une chute. Un même sujet peut présenter les deux formes d'épilepsie.

La cause de l'épilepsie est encore mal connue. La tendance à avoir des crises, légères ou graves, semble être innée ou héréditaire. Elle est fréquente. Chez bien des individus, cette tendance reste à l'état latent. Une partie d'entre eux seulement font des crises ; pourquoi ? nous ne le savons pas. S'il n'y a aucune cause appréciable, on parle d'épilepsie idiopathique. Mais lorsque la structure du cerveau est modifiée par une malformation ou une maladie acquise, telle que la méningite, l'encéphalite ou le traumatisme, on parle d'épilepsie symptomatique.

Dans de très rares cas, l'opération se révèle utile, si le diagnostic permet de reconnaître l'existence d'une tumeur, d'une cicatrice ou d'autres foyers malades qu'on peut alors supprimer.

Les traitements modernes (médication), permettent de grands espoirs. Cependant, un danger guette l'épileptique : le changement de médecin. L'épileptique a tendance à en changer trop souvent, mais il ne devrait jamais le faire sans de sérieuses raisons, ni passer d'un praticien à un autre en les obligeant chaque fois à reprendre le cas sans avoir l'occasion de connaître les conclusions auxquelles sont arrivés ses confrères. Il est important pour l'épileptique de ne pas cesser brusquement de prendre un remède.

Les parents ont beaucoup de peine — et cela se comprend — d'accepter que leur enfant soit épileptique. Pourtant, l'avenir est moins sombre qu'autrefois. A force de temps, de patience et de soins, on arrive à de bons résultats. Des doses précises, l'heure régulière à laquelle on prend le remède ou les médicaments, tout a son importance et doit être respecté scrupuleusement. Il n'y a pas de règles d'hygiène spéciales à suivre, mais l'enfant épileptique a besoin, plus que tout autre, de sommeil d'heures régulières, de jeux en plein air.

Ainsi, il faut veiller que l'enfant ait une vie aussi normale que possible tout en prenant garde aux multiples dangers que représente pour lui la vie de tous les jours et les ustensiles dont il se sert quotidiennement. Il faut établir une fois pour toutes ce que l'enfant ne peut pas faire, et pour le reste le laisser aussi libre que possible. Il faut insister que l'enfant, lors-

qu'il joue dehors, soit sous la protection d'un adulte ou avec un camarade.

Les dangers principaux pour l'épileptique sont le feu, l'eau, le vertige et les véhicules. Attention donc à tous les feux et les fourneaux de la maison. Ne jamais le laisser sans surveillance dans son bain, même s'il n'y a que peu d'eau dans la baignoire.

Il faut prendre ces précautions le plus discrètement possible, sans éveiller l'attention de l'enfant, sans jamais oublier de lui faire accepter ces précautions sans heurt, avec l'aide du médecin si cela est nécessaire. A mesure qu'il grandira, il s'étonnera peut-être d'être traité différemment de ses frères et sœurs. Il le ressentira peut-être vivement. En compensation, il faut veiller à ce qu'il ait une occupation qui l'intéresse. L'enfant épileptique a un immense besoin de savoir que sa famille l'aime et pense à lui ; il ne doit jamais sentir que son infirmité est un fardeau ou qu'elle fait de lui un sujet de honte pour la famille.

On recommande de permettre à un enfant plus âgé dont les crises persistent encore de discuter avec son médecin. Il réalisera mieux que certaines précautions s'imposent. Il sera amené à accepter son infirmité et à la surmonter.

A moins que les crises ne l'empêchent absolument, il faut que l'enfant aille à l'école, où y retourne dès que le médecin le permet. Il est faux de croire que les jeunes épileptiques ne doivent pas recevoir d'instruction. Au contraire, il est bon qu'ils soient occupés avec des enfants du même âge mental qu'eux. Les mères s'apercevront que les maîtres, le médecin des écoles, les infirmières font leur possible pour lui venir en aide et faciliter à l'enfant la fréquentation des classes.

Quant l'internat en maison spécialisée devient-il nécessaire ? Personne ne conseillera de le faire sans raison vraiment impérieuse, parce qu'aucun enfant ne peut être mieux qu'à la maison.

Mais si les crises deviennent gênantes au point d'empêcher l'enfant d'aller à l'école, si les risques de la circulation sont trop grands, s'il est nécessaire de mettre l'enfant en observation, la place la mieux indiquée est l'institution spécialisée. Il est en effet plus sage de placer l'enfant, car la vie est bien plus difficile à l'épileptique s'il grandit sans suivre ses classes ni se préparer à un métier. L'enfant placé ne doit jamais penser qu'on pourrait l'oublier. Si sa santé le lui permet, il doit pouvoir aller à la maison pendant les vacances. Il faut qu'on lui fasse régulièrement des visites et qu'on lui écrive à date fixe.

Les parents peuvent être sûrs que si l'état de l'enfant s'améliore, on le leur rendra afin qu'il puisse suivre ses classes normalement. On ne peut espérer rapidement une amélioration durable, c'est pourquoi il ne faut retirer l'enfant en aucun cas, sauf sur conseil médical.

N'oublions pas, en conclusion, que l'épilepsie est une maladie à long terme pour laquelle les parents peuvent réaliser des miracles grâce à leur courage et à leur patience. Si la guérison n'est pas certaine, même à travers les promesses des meilleures méthodes modernes, il y a de grandes raisons d'espérer.

C. Girardet.

Les épileptiques sont aussi des infirmes dont s'occupe PRO INFIRMIS, n'oubliez pas la vente de cartes Pro Infirmis, vous contribuerez ainsi à une magnifique œuvre de soutien auprès de tous les déshérités physiques.

Vente de cartes : CCP dans tous les cantons. CCP romand et parrainages : II 258.

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... 

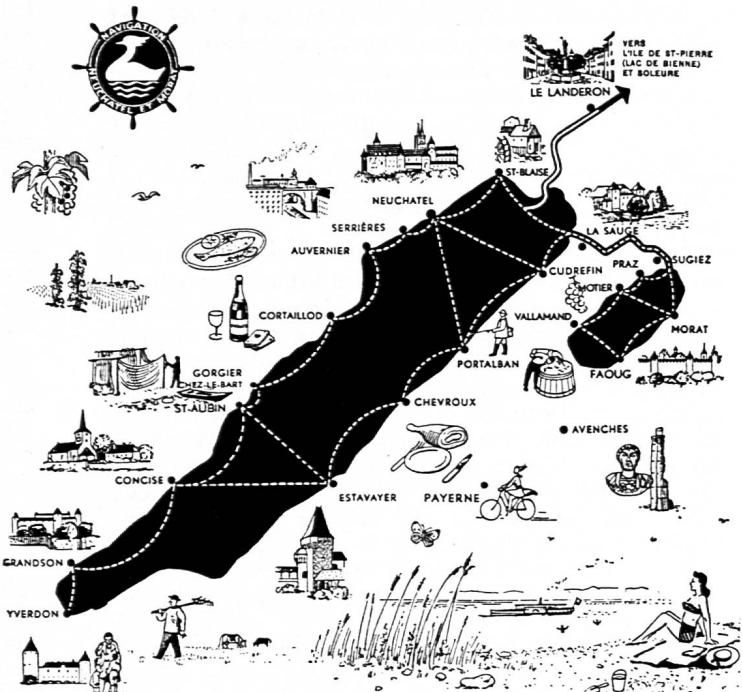
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biel et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cudrefin-Portalban)
- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cortaillod-St-Aubin)
- **Neuchâtel-Ile de St-Pierre** (via canal de la Thielle)
- **Neuchâtel-Morat** (via canal de la Broye)
- **Morat-Vully et tour du lac**

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Ecole Pédagogique Privée **FLORIANA**



Direction : E. Piotet
Pontaise 15 - Lausanne - Tél. 24 14 27

**Formation de
jardinières ou gouvernantes d'enfants
et d'institutrices privées**

Placement des élèves assuré

Rentrée 15 avril

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

•

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE RYTHMIQUE **GENÈVE**

L'Institut Jaques-Dalcroze de Genève

Seule école en Suisse délivrant les diplômes, recommande aux jeunes filles musiciennes et qui aiment les enfants, ses cours professionnels d'une durée de deux à trois ans, qui permettent de devenir professeur de rythmique. Cette dernière est reconnue comme base d'éducation musicale et générale ; elle est adoptée de plus en plus dans les écoles publiques. A part les cours professionnels, l'Institut de Genève organise des cours de Jardin d'enfants, d'adolescents et d'adultes amateurs, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Institut
44, Terrassière (022) 36 82 50



**La Neuchâteloise
ASSURANCES**